

A partir du 3 novembre commencent les formations à la réforme du collège : tous les enseignants et CPE de collège vont devoir suivre au total 5 jours de formation sur la réforme, formations financées sur le dos du PAF.

Les 3 premières formations (2 demi-journées et 1 jour complet) auront lieu pour des regroupements d'établissements faits selon des critères sociaux. Elles vont être consacrées d'abord à une plénière pour vendre la réforme, mais qui sera aussi l'occasion de poser des questions, puis à un travail en atelier pour fabriquer des EPI, des contenus d'AP.

Ensuite, 2 demi-journées, hors temps de travail basées sur les deux demi-journées qui remplacent maintenant la 2e journée de prérentrée dans le calendrier scolaire, seront faites dans chaque établissement pour préparer la mise en œuvre concrète de la réforme.

Modulation des programmes

Si on a une heure de moins dans une discipline, par exemple en histoire géo sur un niveau, quelles parties du programme doivent être basculées sur l'année suivante / l'année précédente?

L'IPR ou le formateur peut-il identifier des parties de chaque programme basculables d'une année sur l'autre ? Si non, un tableau pourra-t-il nous être transmis par la suite ?

Comment doit-on gérer les élèves qui changent d'établissement ? Doit-on les mettre dans une classe à part en fonction des éléments du programme qu'ils ont travaillé l'année d'avant ?

Doit-on organiser des modules de rattrapage en dehors des cours ? comment seront-ils financés en dehors des 26h ?

Comment fait-on pour mettre en place un programme de cycle 3 commun avec toutes les écoles primaires du secteur ? doit-on faire une réunion par discipline avec tous les professeurs des écoles de cm1 et cm2 ?

Doit-on se réunir entre nous et annoncer nos choix aux professeurs des écoles en conseil école-collège ? comment faire quand des écoles sont à cheval sur plusieurs collèges ?

L'enseignement par cycle ne risque-t-il pas de créer de l'incohérence entre matière? (ex: cohérence chronologique français/histoire, puissance de 10 vues trop tard en maths alors que la physique en avait besoin ...) Si l'on crée cette cohérence cela ne reviendra-t-il pas à faire des programmes par niveaux identiques partout? Pourquoi dans ce cas ne pas les expliciter ?

Les EPI

Les EPI sont ils au choix des élèves ? si oui comment fait-on les emplois du temps pour mettre en barrette toutes les classes ?

Comment gère-t-on les emplois du temps des élèves inscrits en langue et culture de l'antiquité ou en langue et culture étrangères et régionales qui suivront 3 thématiques d'EPI dans l'année quand les autres en suivent 2 ? Peut-on les regrouper dans la même classe ? Si oui, ne fallait-il pas « éviter les filières d'élite » ? Si non, comment fait-on ?

Si les 3h sont utilisées pour financer des groupes dans des disciplines ou en AP, nous n'avons plus d'heures pour financer des co-animations pour les EPI, comment fait-on de l'interdisciplinaire ? Chacun dans son coin ?

Je croyais que la pédagogie de projet servait à mettre concrètement en application des éléments vus en classe, leur donner un nouvel éclairage. Comment fait-on lorsqu'on ne fait plus classe car nos heures sont prises pour l'AP et les EPI ?

Comment fait-on si un collègue arrive dans un collège et doit faire un EPI dont il n'a pas participé à l'élaboration ? Est-il obligé de le faire ?

Comment fait-on pour prévoir les EPI sur trois ans quand il y a un fort turn-over dans l'établissement ?

Comment faire si, sur les 8 thèmes, seuls 4 intéressent les enseignants ? Qui se charge des autres ? Le chef d'établissement ?

Les horaires d'EPI seront-ils identifiés dans les emplois du temps des élèves ?

Accompagnement personnalisé

Si on décide de financer des co-interventions pour les EPI et qu'on n'a du coup plus d'heures pour faire des groupes en AP, comment fait-on pour personnaliser dans une classe à 30 ? Peut-on faire cours ?

Si l'AP se fait en mathématiques en 6^e, les élèves ont une heure de mathématiques de moins. Quelles parties du programme du cycle 3 sont basculables intégralement en CM1 et CM2 ? Comment s'assurer que toutes les écoles primaires du secteur auront traité ces parties du programme ?

Si en 5^e, l'AP se fait en lettres et que se met en place également l'EPI «langue et culture de l'Antiquité », les élèves n'ont plus que 2,5 heures de français. Quelles parties du programme du cycle 4 sont à conserver en priorité en 5^e ?

Si on estime que les élèves ont des difficultés dans une discipline et qu'on met de l'AP dans cette discipline pour y remédier, comment justifier que ces élèves auront une heure de cours de moins dans la discipline concernée ?

A-t-on acté que les élèves en difficulté ne s'en sortiront pas et donc qu'il est inutile de leur apporter autant de contenu que les élèves des autres collèges ?

Si l'AP est prévu pour apporter du contenu disciplinaire « autrement », c'est en fait un cours ?

Les horaires d'AP seront-ils identifiés dans les emplois du temps ?

Pourquoi les 2h d'AP en 6^e et les 2,5h données au titre des IDD en 5^e et 4^e ne sont jamais affichées dans les documents ministériels dans la description de l'existant ? Va-t-on continuer de les avoirs ?

Dotation Horaire Globale, budget ...

Chaque classe apportera 29h à notre DHG, or actuellement les grilles étaient légèrement inférieures mais avec la marge d'autonomie donnée en plus, nous avons plus d'heures que ce que nous aurons avec la réforme. Où sont les postes promis en plus ? Quels sont les moyens supplémentaires ?

Pour la distribution des 3h d'autonomie, peut-on financer, comme actuellement des heures de cours en plus des horaires plancher ? Quels sont les thèmes d'EPI qui ne nécessitent pas de co-intervention ?

Quelles disciplines faisant de l'AP n'auront pas besoin de groupes ?

Faut-il arrêter de mettre en place des groupes à effectifs réduits en sciences pour les manipulations ou en langues pour travailler l'oral ?

Comment pourrons-nous financer des dispositifs de remédiation avec la réforme : il n'y a plus la possibilité de faire plus de 26h pour un élève, nous ne pouvons pas accepter que l'aide ait lieu à la place des cours car les difficultés se creuseraient et il n'y a plus de moyens d'accompagnement éducatif hors éducation prioritaire ?

Financièrement, comment sera pris en compte le changement de tous les manuels de toutes les disciplines pour tous les niveaux de tous les collèges dans le budget 2016 que nous voterons dans nos établissements bientôt .